



ACTUALITÉS

➤ **Patrimoine, histoire du territoire, mobilité, ruissellement et pression foncière au cœur des sujets du 2nd atelier de terrain**

Historiquement, le Roumois s'organisait en une multitude de villages, de hameaux, de fermes et de centre-bourgs commerçants. Ces lieux d'habitat dispersés donnent à ce territoire une allure bocagère avec leurs fermes plantées de pommiers et entourées de haies. Ces traits paysagers propres au Roumois tendent à disparaître. Comme dans de nombreuses autres campagnes françaises, le paysage se banalise. L'extension des cultures aux dépens des surfaces en herbe remet en cause le paysage bocager et en particulier l'existence du pommier. Les parcelles s'agrandissent et en conséquence, nombre de haies tombent. Le fil de fer ou la clôture électrique remplacent le talus planté. Enfin, la proximité des agglomérations d'Elbeuf sur Seine et de Rouen a entraîné un fort mouvement de périurbanisation. Peu de villages échappent au pavillonnaire et aux lotissements. La chaumière et la modeste maison typique du Roumois reculent devant l'uniforme pavillon crépi de blanc dont le toit de tuiles mécaniques émerge au-dessus de jeunes thuyas. C'est en substance ce qu'a voulu montrer Paul Hilaire, architecte au CAUE 27, l'un des intervenants du 2nd atelier de terrain, aux 43 élus participants, mercredi 13 novembre.



Cet intervenant travaillera dans le cadre de la démarche PLUi sur les questions d'architecture du patrimoine. « L'esthétique et l'architecture dans un centre-bourg doit être réfléchi et maîtrisé pour ne jamais dénaturer le cœur des villes et villages. Chaque commune a son histoire. Le centre-bourg de Grand-Bourgtheroulde est intéressant car il a gardé une certaine authenticité patrimoniale dans son bâti ancien remarquable avec des maisons de maître et un dynamisme fort commercialement ».



La question du développement des transports en commun fut soulevé. Vincent Tondeur, directeur de la délégation du Cadre de Vie de Roumois Seine a présenté le futur aménagement de parking de la gare de Bourgtheroulde/Thuit-Hébert. Celui-ci sera situé du côté opposé à la zone de stationnement actuel.

Ce 2ème circuit a emmené les élus dans les communes situées à la frange de la Métropole de Rouen. La proximité avec Rouen et Elbeuf sur Seine conduit à une pression foncière importante sur cette partie du territoire Roumois Seine avec une démographie qui ne cesse d'augmenter depuis les années 90. « La commune de Bosc-Roger en Roumois avant fusion est passée en 40 ans de 900 habitants à plus 3000 habitants », indique Philippe Vanheule, maire de Bosroumois.

TEMOIGNAGES



➤ **Astrid BIGAUT-DAME** *Chargée de mission urbanisme (PNRBSN)*

« Le recensement des haies, des mares, des fossés, des zones forestières par exemple entrent également dans un PLUi. Mon rôle sera d'accompagner les élus sur les questions paysagères dans la démarche PLUi. »

➤ **Bruno GERMAIN**

Maire de Saint-Pierre des Fleurs



« Nous sommes sans doute l'une des plus petites communes du territoire en terme de superficie avec 2,9 km de surface avec tout de même 1600 habitants. Traversé par deux départementales et soumis à une pression foncière, notre village rencontre une absence de centre-bourg en tant que tel. Un village sans centre-bourg a du mal à s'organiser, nous étudions donc la possibilité de recréer un centre pour créer du lien social entre les habitants. »



ACTUALITÉS

8000 actifs habitant le territoire Roumois Seine se déplacent chaque jour pour aller sur leur lieu de travail situé dans la Métropole voisine. Ce déplacement quotidien conduit à des problématiques en termes de mobilité. Même si la majeure partie des communes de Roumois Seine sont sur un plateau, la question des inondations est fréquente en raison de la modification de l'agriculture, des changements dans les paysages, de la disparition de mares, de haies, de talus... Les élus ont donc touché du doigt toutes ces questions durant cette matinée en terminant sur celles liées au développement touristique et à l'importance du maintien de zones humides.

Parmi les lieux touristiques majeurs du territoire, il y a le Moulin Amour. « En plein cœur de la Vallée de l'Oison, notre commune est connue et reconnue par son Moulin. Depuis 1972, l'association AVPN a fait revivre les lieux, en réhabilitant le Moulin Amour qui aujourd'hui est le seul de la vallée en état de fonctionnement. Symbole d'un patrimoine local, le public vient en nombre chaque dimanche retrouver l'odeur d'antan de la farine » indique Daniel Duval, le maire de Saint-Ouen de Pontcheuil.

Travailler avec les territoires voisins



Dans le cadre d'une démarche PLUi, le travail avec les territoires voisins est important. Les élus sont allés à la rencontre du maire d'Elbeuf sur Seine, Djoudé MÉRABET. Ce dernier les a accueillis devant l'ancienne

gare de la ville qu'il aimerait voir devenir la gare du futur tram-train entre Elbeuf sur Seine et Barentin et passant par Rouen, projet qui indirectement intéresse les habitants de Roumois Seine pour leurs déplacements domicile travail. « Il faut travailler ensemble pour répondre aux besoins de la vie de nos habitants et faire tomber les limites administratives. Il faut s'obliger à réfléchir globalement sur d'autres axes de travail comme les questions liées à la culture ou aux commerces. Beaucoup d'abonnés du Cirque-Théâtre d'Elbeuf sur Seine ou d'usagers du cinéma Le Mercure sont des habitants de Roumois Seine. Les lycées elbeuviens créent indirectement un lien entre nos populations. Roumois Seine et Elbeuf sur Seine avec la Métropole de Rouen ont autant besoin de l'un et de l'autre. A nous élus, ensuite, de trouver des solutions de financement, se mettre d'accord sur des organisations pour faciliter la vie de nos concitoyens ».

TEMOIGNAGES

Vincent MARTIN

Maire de Grand-Bourgtheroulde



« La commune de Grand Bourgtheroulde est issue de plusieurs fusions de communes au fil des années. Nous avons pour particularité d'avoir 5 églises et autant de cimetières à entretenir. En plus du tissu commercial du centre-bourg, nous avons un centre régional de formation continue du BTP. Il va désormais pouvoir recevoir des apprentis. Il faut donc réfléchir aux conditions de logements pour les accueillir. »

Jean AUBOURG

Maire de Saint-Ouen du Tilleul



« Avec nos 1700 habitants, notre commune est imbriquée avec celle d'Elbeuf sur Seine. Si on enlève le panneau d'entrée et de fin de bourg, il n'y a aucune limite séparative. Et pourtant, les habitants d'un coté de la route ont le droit au bus de la Métropole et pas l'autre. En plus d'être traversé par la RD313, nous rencontrons un autre problème qui nous préoccupe, celui des personnes utilisant des voies rurales parallèles pour rejoindre par exemple Thuit-Signol à Rouen. Nous voulons régler cette problématique pour ne plus subir cette circulation périphérique. »

Rémy MORAINVILLE

Maire de Saint-Denis des Monts



« Parmi notre quotidien d'élus, nous gérons certes les risques liés à la circulation avec la traversée de la Départementale D438, mais surtout les risques liés au ruissellement. Nous voulons recréer des guets au milieu des chaussées qui franchissent des voies d'eau. En plus, cela permet de réduire la vitesse des automobilistes. Un travail constant est mené avec les agriculteurs pour retaluter, remettre en place des petites zones herbées et nous travaillons sur les droits de préemption pour avoir la propriété des terrains pour réaliser des aménagements pour lutter contre le ruissellement. »